

Anita Langenegger 031 633 58 61
anita.langenegger@vol.be.ch

Berne, le 26 avril 2010

Possibilités de soutien financier dans le domaine de la mobilité



1. beco Economie bernoise, Protection contre les immissions

Les communes ou des organisations peuvent présenter une demande de soutien financier à la réalisation de projets de mobilité innovants.

Pour de plus amples informations, adressez-vous à: anita.langenegger@vol.be.ch,
031 633 58 61

2. Office de la coordination environnementale et de l'énergie (OCEE)

Centre de compétences pour le développement durable

Le champ thématique de la mobilité ressort de la dimension sociale du développement durable (cf le vademecum « Développement durable dans les communes », p. 36). Les communes qui souhaitent s'engager activement pour le développement durable au plan local trouvent assistance spécialisée et financière auprès de l'OCEE dans le cadre du réseau de compétences dédié à cette thématique. NB: les mesures ponctuelles ne reçoivent pas de contributions.

Pour de plus amples informations, consultez www.be.ch/ae ou adressez-vous à:
monique.kissling@bve.be.ch, 031 633 36 55

Convention bernoise sur l'énergie (BEakom)

Les communes peuvent passer avec l'OCEE une convention relative à l'énergie taillée selon leurs propres besoins; en plus de la mobilité, la thématique des constructions immobilières est souvent abordée. L'OCEE met à la disposition des communes des contributions pour l'élaboration de la convention ainsi que pour la mise en œuvre des mesures fixées.

Pour de plus amples informations, consultez www.be.ch/ae, ou adressez-vous à:
ulrich.nyffenegger@bve.be.ch, 031 633 36 63